

Image not found or type unknown



Droit Fiva et décès de mon pere

Par **Diouelli**, le **25/06/2018** à **22:25**

Bonsoir mon père avait fait une demande d'indemnisation de la fiva (organisme pour l'amiante) qui a été acceptée seulement mon père est décédé entre temps mais n'a rien à voir avec cette cause de l'amiante, pensez vous que j'ai le droit à cette indemnisation ?

Bonne soirée